

**Vous êtes professionnel de la voile et vous voulez maîtriser votre évolution
dans le milieu professionnel !**

**Vous êtes titulaire du BEES 1° ou du BP-JEPS et vous envisagez de vous inscrire à une
formation DE-JEPS ou DES-JEPS !**

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces trois situations et que vous voulez optimiser votre projet, l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques vous propose de participer aux :

**« JOURNEES D'ORIENTATION DES PROFESSIONNELS AUX METIERS
D'ENCADREMENT DE LA VOILE »**

**Au choix pour 2015 : du 3 au 5 février, du 7 au 9 avril, du 12 au 13 mai,
du 17 au 19 juin, du 29 septembre au 1^{er} octobre
(prévoir d'effectuer 2 jours sur les 3)**

OBJECTIFS :

1. Permettre à chaque participant d'élaborer ou d'actualiser son projet professionnel.
2. D'évaluer ses aptitudes à l'activité nautique et les compétences à développer.
3. Construction de son projet individuel d'évolution professionnelle

Comment se passent ces journées. ?

- Présentation des différents métiers d'encadrement de la voile (perspective d'emploi et d'évolution)
- Passage de tests d'aptitude (sur l'eau et en salle) adaptés au profil des participants
- Entretien individuel
- Elaboration d'une proposition personnalisée d'orientation professionnelle vers les métiers de la voile

L'encadrement des journées : Les coordonnateurs des formations DE et DES mettent en place les entretiens et épreuves en mobilisant les experts de l'ENVS dans chaque domaine : Conception et conduite de projet, entraînement voile, formation de cadres.

Les « plus » des journées d'orientation.

- ✓ Pendant ces journées, les participants auront accès à l'ensemble des ressources nécessaires à la construction d'un parcours de formation.
 - Offre de formation - Possibilité de financement - Conseil personnalisé et mise en contact avec les organismes de formation ou les professionnels
 - Possibilité d'aborder tous les sujets liés aux métiers de l'encadrement de la voile
 - Possibilité de vérifier ses compétences sur l'eau
- ✓ Si vous êtes particulièrement intéressé(e) par une formation au DEJEPS et DESJEPS, ces journées vous permettront de valider les tests d'entrée à ces formations et d'être accompagné pour finaliser votre dossier d'inscription.
- ✓ Pour mieux comprendre les formations DE et DES-JEPS, voici une présentation (voir fiches jointes) des prérogatives du DEJEPS et DESJEPS voile, au travers d'exemples concrets.

Pour tout renseignement et inscription:

- ⇒ A la Mission Formation de l'ENVS au 02 97 30 30 43
- ⇒ Sur notre site internet : <http://www.envsn.fr/>